



La fosse sceptique bouchée

Par **Loco95**, le **23/05/2013** à **21:21**

Alors voilà je vous expliquernrnJe suis locataire depuis juillet dernierrnrnDepuis avant hier, nos wc sont bouchées. Hier soir nous avons réussi a tout démonter et nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a pas de bouchons, ca vient de la fosse septique qui est dehors (sur le terrain de mes proprios, je précise).rnrnSachant également qu'une personne m'a confirmé que la fosse est bouchée depuis plus d'un mois (mais nous n'en avons eu répercussion que avant hier)rnrnJe précise également que la fosse est à découvert, c'est a dire que si il pleut ou quoi que ce soit, tout peut rentrer dedans.rnrnA qui revient la charge de faire vidanger la fosse?rnrnJe vous remercie beaucoup de m'aider

Par **moisse**, le **24/05/2013** à **08:03**

C'est une charge reprise dans la liste des charges incombant au locataire (décret 87-712 du 26/08/87)

Par **Loco95**, le **24/05/2013** à **08:55**

D'accord, merci Moisse :-)